

COMPTE RENDU

Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion

Le Maire ouvre la séance et soumet au Conseil le compte rendu de la dernière séance puis il cède la présidence à la doyenne d'âge, Mme Arlette OLIVIER pour présenter les comptes administratifs et de gestion 2016, des quatre budgets ; BP, ZA, Lgts Sociaux et L'Orée du Bois.

- Budget Principal**

fonctionnement		investissement	
Dépenses =	581 827.75	Dépenses =	361 354.82
Recettes =	665 707.08	Recettes =	559 404.37
Soit un excédent de 83 879.33		Soit un excédent de 198 049.55	
Report 2015	+ 324 967.57	Report 2015	- 117 303.86
Affectation en investis	90 927.86	Exercice 2016	+ 198 049.55
Intégration CCAS	+ 2 579.37		
Exercice 2016	+ 83 879.33		
Résultat 2016	+ 320 498.41	Résultat 2016	+ 80 745.69
Soit un résultat de clôture de + 401 244.10			

- Budget Annexe : Logements Sociaux-vote du compte administratif et de gestion**

Fonctionnement		investissement	
Dépenses =	40 244.08	Dépenses =	120 537.57
Recettes =	115 550.64	Recettes =	9 720.49
Soit un excédent de 75 306.56		Soit un déficit de 110 817.08	
Report 2015	+ 31 639.70	Report 2015	- 8 831.47
Affectation en investis	8 831.47	Exercice 2016	- 110 817.08
Exercice 2016	+ 75 306.56		
Soit exercice 2016	+ 98 114.79	Soit exercice 2016	- 119 648.55
Soit un résultat de clôture de - 21 533.48			

▪ **Budget Annexe : Zone Artisanale –vote du compte administratif et de gestion**

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses =	9 466.58	Dépenses =	38 883.73
Recettes =	26 303.91	Recettes =	55 772.71
Soit un excédent de = 16 837.33		Soit un excédent de = 16 888.98	
Report 2015	+ 47 481.87	Report 2015	- 69 821.43
Affectation en investis	47 481.87	Exercice 2016	+16 888.98
Exercice 2016	+ 16 837.33		
Résultat 2016	+ 16 837.33	Résultat 2016	- 52 932.45
Soit un résultat de clôture de - 36 095.12			

• **Budget Résidence l'Orée du bois**

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses =	39 246.67	Dépenses =	39 246.67
Recettes =	39 246.67	Recettes =	160 000.00
Soit un excédent de = 0		Soit un excédent de = 120 753.33	
Soit un déficit de = 0			
Report 2015	0	Report 2015	0
Affectation en investis	0	Exercice 2016	+ 120 753.33
Exercice 2016	0		
Résultat 2015	0	Résultat 2016	+120 753.33
Soit un résultat de clôture de + 120 753.33			

Le conseil municipal vote à l'unanimité les 4 comptes administratifs 2016

La Présidente après avoir fait voter les comptes administratifs cède sa place. Le Maire remercie la Présidente et reprend la Présidence.

Le Maire demande au Conseil de voter le compte de gestion des quatre budgets, présenté par la Perception.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les 4 comptes de gestion 2016

Propositions d'affectations des résultats 2016

• **BUDGET PRINCIPAL**

Un excédent de fonctionnement global de :

320 498.41

Solde d'exécution d'investissement

- **Excédent** ou **déficit d'investissement de clôture A** + 80 745.69€

(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice +
Excédent ou déficit d'investissement reporté)

- Restes à Réaliser Investissement - Recettes 10 080.00 €
- Dépenses C 50 640.00 €

-

Ou **excédent de financement** A+B-C 40 185.69

Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :

- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;
- un excédent de financement si les recettes sont supérieures aux dépenses.

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

☞ En priorité

- à la couverture du besoin de financement C/1068 0
- ☞ Pour le solde soit
- à l'excédent de fonctionnement reporté C/002 280 312.72 €

.BUDGET ANNEXE -LOGEMENTS SOCIAUX

Un excédent de fonctionnement global de :

98 114.79 €

Solde d'exécution d'investissement

- Excédent ou **déficit d'investissement de clôture A** - 119 648.55 €

(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice +
Excédent ou déficit d'investissement reporté)

- Restes à Réaliser Investissement - Recettes B 0 €
- Dépenses C 0 €

- **Besoin de financement** 119 648.55 €

Ou excédent de financement A+B-C -

Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :

- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;
- un excédent de financement si les recettes sont supérieures aux dépenses.

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

☞ En priorité

- A la couverture du besoin de financement C/1068 98 114.79
- ☞ Pour le solde soit
- A l'excédent de fonctionnement reporté C/002 0

• BUDGET ANNEXE-ZONE ARTISANALE

Un excédent de fonctionnement global de :

16 837.33€

Solde d'exécution d'investissement

- Excédent ou déficit d'investissement de clôture A - 52 932.45€

(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice +
Excédent ou déficit d'investissement reporté)

- Restes à Réaliser Investissement - Recettes B 0 €

- Dépenses C 0 €

- **Besoin de financement** 52 932.45 €

Ou excédent de financement A+B-C

Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :

- **un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;**

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

A la couverture du besoin de financement C/1068

16 837.33 €

• BUDGET ANNEXE L'OREE DU BOIS

Un excédent/déficit de fonctionnement global de :

0 €

Solde d'exécution d'investissement

- **Excédent** ou déficit d'investissement de clôture A + 120 753.33 €

(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice +
Excédent ou déficit d'investissement reporté)

- Restes à Réaliser Investissement - Recettes B 0 €

- Dépenses C 0 €

- **Besoin de financement**

Ou excédent de financement A+B-C

Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :

- **un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;**

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

A la couverture du besoin de financement C/1068

0 €

Le conseil après en avoir délibéré vote ces propositions d'affectation des résultats

Propositions vote des budgets primitifs 2017

☞ Budget principal

Fonctionnement - dépenses/recettes : 1 017 229 €

Investissement - dépenses/recettes : 641 828 €

☞ Résidence l'Orée du Bois

Fonctionnement - dépenses/recettes : 120 753 €

Investissement - dépenses/recettes : 120 753 €

☞ Budget Les logements sociaux

☛ Fonctionnement 92 841 €

☛ Investissement 160 955 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les 3 budgets primitifs 2017, en équilibre, présentés.

Vote des taux d'imposition (taxes directes locales 2017)

Le Maire informe le Conseil que les budgets sont présentés sans augmentation des taux d'imposition et propose de voter ces taux d'imposition nécessaires à l'équilibre des budgets votés.

Produit nécessaire à	Allocation compensatrice	Produit fiscal attendu
L'équilibre du budget		
166 515 €	- 4 526 €	= 161 989 €

Pour obtenir un produit fiscal de 162 208 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré, applique un coefficient de variation proportionnelle de 1,00000 qui donne des taux et des produits comme suit:

PRODUITS A TAUX CONSTANTS

Taxe d'habitation	9.68 %	x	500 600	=	48 458 €
Foncier bâti	16.48 %	x	576 700	=	95 040 €
Foncier non bâti	45.10 %	x	41 000	=	18 491 €
TOTAL				=	161 989 €

Amortissement (facture Véolia-passage en sous-terrain rue du renard)

Le Maire informe le Conseil de la nécessité d'amortir les travaux liés au passage en sous-terrain rue du Renard, de la ligne téléphonique

Il propose d'amortir le Montant de ces travaux, soit 918.38 €, sur une année.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

D'amortissement ces travaux comme suit :

N° d'inventaire : 20422VOIRIE003

Amortissement en 1 an en dépense de fonctionnement au compte 6811 918.38 €

Amortissement en 1 an en recette d'investissement au compte 280422 918.38 €

D'amortir de la recette de 700 € (participation de MM RENAULT Jean-Baptiste 350 € et Jean-Marie 350 €)

Amortissement en 1 an en recette de fonctionnement au compte 777 : 700.00 €

Amortissement en 1 an en dépense d'investissement au compte 13936 :700.00 €

SDE 76

Le Maire présente au conseil municipal deux projets, d'effacement de réseaux dans le secteur de la Mairie, rue de la sucrerie, rue de l'église et impasse de l'école, proposés par SDE76 :

☞Projet-Eff+EP-2016-0-76183-6691 désigné « **Impasse de l'école** (version1.1) » dont le montant prévisionnel s'élève à 35 585.35 €TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de **10 437.35 € TTC**

☞Projet -Eff+EP-2016-0-76183-7164 désigné « **Rue de l'Eglise** » (version 1.1) dont le montant prévisionnel s'élève à 109 289.57 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de **56 310.85 € TTC**

Il rappelle que la participation des projets validés pour 2017 s'élèvent 36.875,02 € pour la rue cauchoise et le hameau du cornet dont la participation doit être rectifiée considérant que la Commune de Toussaint est également concernée, à savoir une participation globale de 4.140 € soit pour chaque Commune 2.070 € sachant que la Commune de Colleville règlera la totalité et émettra un titre de 2.070 € à l'adresse de la Commune de Toussaint qui a donné son accord.

Considérant la participation pour cette année, 38.945,02 €, le Maire propose de reporter les deux nouveaux projets en 2018.

Le conseil après en avoir délibéré valide les 2 projets présentés mais demande au SDE76 de les programmer sur l'exercice 2018

Personnel

☞ Reclassement des agents contractuels

Le Maire, n'ayant pas suffisamment d'information, demande toute latitude, pour procéder au reclassement des agents en toute équité.

Le conseil décide que leur situation sera revue ultérieurement dans le cadre des indices.

☞ Renouvellement de contrat

Renouvellement de contrat de M. Régis Daniel dit Andrieu.

Le conseil décide de prolonger son contrat d'une année

☞ Emploi de maçon

Un ancien maçon de métier, M. Drouet, actuellement agent titulaire à l'agglo de Fécamp, est fortement intéressé par le poste. Plutôt qu'il donne sa démission le Maire propose qu'il fasse une demande de détachement pour une durée maximale de 3 ans, sachant que dans ce cas, si elle était acceptée, il resterait titulaire à l'agglo et pourrait réintégrer à tout moment.

Le conseil municipal donne son accord pour explorer cette possibilité.

Attribution logement locatif résidence d'Orival

Suite au départ de de M Fabien Leprévots et Mme Faustine Delorme, le Maire propose M DOUILLET et Mme COLLIAUX, deux enfants en bas âge pour les remplacer.

Le conseil municipal valide cette proposition.

Sécurisation du stade de foot (pose d'une clôture)

Deux représentants de la ligue de football sont venus faire un état des lieux des vestiaires et du terrain de foot. Il s'avère que le terrain devrait être clôturé entièrement, par un grillage de simple torsion. Une aide peut être sollicitée auprès de la Ligue, le Département et la Région, sachant que la Commune devra participer.

Le Maire propose de s'engager à réaliser ces travaux en 2018.

Le conseil municipal décide de demander un devis et de déposer une demande de subvention afin d'avoir tous les éléments pour trancher.

Devenir des bureaux de la CCV

L'ACOMAD de Fécamp a visité deux fois les locaux mais ne semble plus intéressée.

Le Maire propose dans un premier temps, de les mettre sur le site « le bon coin » pour une location. S'il n'y a pas preneur, nous aurons le choix de les proposer à la vente ou de les transformer en deux logements.

Le conseil municipal donne son accord

Questions diverses

Devis

-pour la porte du bâtiment de stockage du matériel des associations et la Commune :
2 537,23 € TTC

Le conseil municipal donne son accord

-pour une barrière et un portillon espace local technique : 6.085,39 € TTC

Le conseil municipal donne son accord

-Suite à une demande d'un membre de l'assemblée,

Le conseil décide de solliciter auprès de SDE76 une nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux, impasse Bellevue, avant de procéder au goudronnage d celle-ci

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h30